

ISP

Institut supérieur de philosophie —



 **UCLouvain**

uclouvain.be/fr/instituts-recherche/isp



| | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | Présentation | 4 |
| 1.1 | L'institut supérieur de philosophie | 4 |
| 1.2 | Mission de l'Institut | 4 |
| 1.3 | Organisation de la recherche | 4 |
| 1.4 | Diffusion de la recherche | 4 |
| 2 | Publications | 4 |
| 2.1 | Collections | 4 |
| 2.2 | Périodiques | 4 |
| 3 | Centres de recherche | 6 |
| 3.1 | CDWM : Centre De Wulf-Mansion | 6 |
| 3.2 | CEP : Centre d'études phénoménologiques | 6 |
| 3.3 | ETES : Chaire Hoover d'éthique économique et sociale | 7 |
| 3.4 | CEFISES : Centre de Philosophie des Sciences et Sociétés | 7 |
| 3.5 | PHIGOV : cellule philosophique du Centre de philosophie du droit (CPDR) | 8 |
| 3.6 | Europè, centre de philosophie pratique | 9 |
| 3.7 | Centre d'études et de recherches en philosophies contemporaines (CERPhiCo) | 9 |
| 4 | Société Philosophique de Louvain | 10 |
| 5 | Chaires et prix | 10 |
| 5.1 | Chaire Mercier | 10 |
| 5.2 | Prix Mercier | 10 |
| 5.3 | Prix Dopp | 10 |
| 5.4 | Chaire Francqui | 10 |
| 6 | Historique | 11 |
| 6.1 | L'Institut supérieur de philosophie | 11 |
| 6.1.1 | École Saint-Thomas d'Aquin (1889) | 11 |
| 6.1.2 | Le groupe A (philosophie) de la Faculté de philosophie et lettres | 11 |
| 6.1.3 | Les programmes | 12 |
| 6.1.4 | La scission de la section francophone et de la section néerlandophone de l'ISP (1968) | 12 |
| 6.1.5 | L'ISP-Faculté des sciences philosophiques (1983) | 12 |
| 6.1.6 | L'ISP – Institut de recherche (2009) | 13 |
| 6.2 | Quelques faits marquants | 13 |
| 6.2.1 | Philosophie et psychologie | 13 |
| 6.2.2 | Commémorations | 13 |
| 7 | Les Présidents et docteurs Honoris Causa de l'ISP | 13 |
| 7.1 | Présidents | 13 |

| | | |
|-----|---|----|
| 7.2 | Docteurs Honoris causa (DHC)..... | 14 |
| 8 | Ressources documentaires liées à l'ISP | 15 |
| 8.1 | La bibliothèque de philosophie | 15 |
| 8.2 | Le fonds d'archives de littérature, philosophie et arts | 15 |

1 Présentation

1.1 L'institut supérieur de philosophie

Fondé en 1889 par Désiré Mercier, l'Institut supérieur de philosophie (ISP) est aujourd'hui à l'UCLouvain l'entité qui gère la recherche en philosophie. C'est l'un des instituts de recherche du Secteur des Sciences Humaines.

1.2 Mission de l'Institut

Nourrissant la réflexion philosophique à une connaissance de la tradition de pensée qui éclaire le présent, ainsi qu'à un débat continu avec les divers champs du savoir contemporain, l'ISP prend part aux efforts de la pensée dans la quête du sens et la recherche de la vérité. Il assure sa mission dans un esprit d'ouverture à la diversité des connaissances.

1.3 Organisation de la recherche

L'ISP est organisé en centres aux thématiques et méthodes philosophiques diverses.

La formation doctorale en philosophie est organisée sous l'égide de l'École doctorale en philosophie (ED1), près le FNRS. Interuniversitaire, cette école doctorale permet aux doctorant-e-s de multiplier les contacts scientifiques, de s'initier à la communication scientifique dans les rencontres entre les équipes de recherche et par la participation à des rencontres internationales.

N.B. La gestion de l'enseignement de la philosophie dans les deux premiers cycles est désormais assurée par l'École de philosophie (EFIL), parmi les écoles de la Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL).

1.4 Diffusion de la recherche

Au quotidien, la vie scientifique de l'Institut s'organise autour des activités et rencontres de chercheurs au sein des centres, par le biais des conférences de la Société philosophique de Louvain (SPL) et de la Bibliothèque philosophique de Louvain (BPL).

Par ailleurs, l'ISP publie deux périodiques et quatre collections d'ouvrages.

2 Publications

2.1 Collections

- Bibliothèque philosophique de Louvain
- Philosophes médiévaux
- Aristote : Traductions et études
- Science, éthique et société

Les trois premières collections sont publiées aux éditions Peeters (<https://www.peeters-leuven.be/>). La collection « Science, éthique et société » est publiée aux éditions Académia (<https://www.editions-academia.be/>)

2.2 Périodiques

Revue philosophique de Louvain

Fondée en 1894 par Désiré Mercier sous le titre de Revue Néo-Scolastique, la Revue philosophique de Louvain est publiée par l'Institut supérieur de philosophie de l'Université catholique de Louvain.

La Revue philosophique de Louvain est disponible en ligne sur le site des Éditions Peeters. Les sommaires et résumés des articles publiés y sont disponibles en libre accès :

https://poj.peeters-leuven.be/content.php?url=journal&journal_code=RPL

Organe de recherche et de discussion par ses articles, organe de documentation et de critique par ses bulletins, ses comptes rendus et ses notes bibliographiques, organe d'information par sa chronique, la Revue philosophique de Louvain veut être un instrument de travail aussi sûr et aussi complet que possible dans le domaine de la philosophie.

Site web: <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/isp/rpl.html>

International Philosophical Bibliography

Le Répertoire bibliographique de la Philosophie (International Philosophical Bibliography) est un outil de recherche bibliographique destiné aux étudiants et aux chercheurs dans le domaine de la philosophie. Cette bibliographie est consultable via une base de données en ligne, accessible depuis les ressources électroniques de l'UCLouvain ou via le site de l'éditeur (Peeters). Elle est également disponible en version imprimée, à raison de deux fascicules par an, comportant 10.000 références par année.

La bibliographie reprend les monographies, articles de revues et articles d'ouvrages collectifs publiés dans le monde entier, principalement en anglais, français, allemand, italien, espagnol et portugais. La version en ligne permet de nombreuses recherches avancées et offre un accès direct aux articles. Les deux versions possèdent également un répertoire des comptes rendus.

Une version en ligne est disponible sur le site : <http://pob.peeters-leuven.be/>, et via les ressources des bibliothèques de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/bibliotheques/bisp>

Site web : <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/isp/ipb.html>

Pour plus d'informations : <mailto:repertoire-philosophique-isp@uclouvain.be>

3 Centres de recherche

3.1 CDWM : Centre De Wulf-Mansion



Depuis 1956, le Centre De Wulf-Mansion est un lieu privilégié pour les études transversales en histoire de la philosophie.

Domaines de recherche :

Philosophie antique

Recherches sur la philosophie ancienne, Aristote, la poétique, autour du professeur Pierre Destrée.

Moyen-âge, Renaissance, première modernité

Recherches sur le néoplatonisme latin, la scolastique des XIIe et XIIIe siècles, la mystique rhénane, etc. autour du professeur Jean-Michel Counet ; le 17es., néoscolasticisme, etc. autour du professeur Jacob Schmutz.

Pensée arabo-islamique pré-moderne

Devenir de la pensée avicennienne, pensée ishraqi et akbari, kalam post-avicennien autour de la professeure Cécile Bonmariage.

Site web : <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/isp/cdwm>

3.2 CEP : Centre d'études phénoménologiques



Le CEP s'inscrit dans les réseaux internationaux de phénoménologie et de centres d'archives Husserl. A ce titre il prend part à la mise en valeur du Nachlass husserlien par des éditions, des traductions et des monographies et s'efforce de promouvoir les études phénoménologiques au sens large.

1. Le centre participe à la gestion de la collection Phaenomenologica (<http://www.springer.com/>)
2. Le centre publie Les Études Phénoménologiques – Phenomenological Studies (<https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/isp/cep/etudes-phenomenologiques-phenomenological-studies.html>)
3. Le centre diffuse le Bulletin heideggerien (<https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/isp/cep/bulletin-heideggerien.html>).

Fondé en 1973, le Centre d'études phénoménologiques est un centre d'Archives Husserl, filiale (aux côtés de Cologne, Fribourg, Paris e. a.) du « Husserl-Archief » de Leuven.

S'y trouvent accessibles aux chercheurs tout le « Nachlass » husserlien sous forme de microfiches (env. 40 000 pages sténographiées) ainsi qu'une copie de toutes les transcriptions existantes des manuscrits (édités ou non), dont l'édition se poursuit dans la collection Husserliana.

Axes de recherche :

Histoire du courant phénoménologique : Husserl, Heidegger, Merleau-Ponty, Levinas, mais aussi Arendt, Jonas, Jan Patočka...

- Questions actuelles de la phénoménologie, tant méthodologiques, ontologiques, épistémologiques, qu'éthiques ou politiques.
- Esthétique phénoménologique et sa confrontation avec d'autres courants de la philosophie contemporaine de l'art
- Phénoménologie pratique et fondement de l'éthique
- Base naturelle de la subjectivité

Site web : <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/isp/cep>


3.3 ETES : Chaire Hoover d'éthique économique et sociale

Créée en 1991, la Chaire Hoover a pour mission de stimuler une réflexion éthique dans la recherche et l'enseignement de l'ensemble de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication de l'UCLouvain, et de contribuer à nourrir un débat public, clair et informé sur les questions éthiques qui se posent à notre société dans les domaines relevant des disciplines de la Faculté.

La Chaire Hoover abrite une équipe pluridisciplinaire et internationale, attentive à développer la réflexion et la recherche dans ces domaines variés.

Site web : <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/hover>

3.4 CEFISES : Centre de Philosophie des Sciences et Sociétés

 La philosophie des sciences est au cœur du dialogue de la philosophie avec la modernité. Le CEFISES analyse l'activité scientifique dans ses nouvelles dimensions tant épistémologiques que sociétales, autour de questionnements transdisciplinaires à la croisée des sciences et de la philosophie.

En contact étroit avec la physique, la biologie, les sciences cognitives, économiques, sociales, le Centre examine, selon les méthodes analytiques, les problématiques philosophiques fondamentales et celles, plus topiques, liées à une ou plusieurs disciplines spécifiques. Sont interrogés le statut épistémologique, la portée cognitive et l'influence sociale des modèles scientifiques, et les diverses conceptions de l'homme et de la nature sous-jacentes.

La philosophie des sciences doit prendre en compte la dimension historique et sociétale de l'activité scientifique. Aussi le Centre s'intéresse-t-il aux interactions entre philosophie et histoire des sciences, de même qu'à l'impact de la «technoscience» sur les sociétés contemporaines, et à la réévaluation que les nouvelles technologies, particulièrement en sciences du vivant, nécessitent d'un point de vue anthropologique.

Axes de recherche :

- Epistémologie des sciences de la nature et des sciences humaines dans une perspective réaliste et non réductionniste
- Lien entre science et métaphysique
- Dimensions éthiques et sociétales des pratiques scientifiques
- Philosophie de la physique

- Modélisation et représentation
- Statut des lois de la nature

Site web : <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/isp/cefises>

3.5 PHIGOV : cellule philosophique du Centre de philosophie du droit (CPDR)



La cellule « PHIGOV » du centre de philosophie du droit (CPDR) mène des recherches sur deux axes principaux, que l'on peut présenter comme suit :

- Un axe épistémologique orienté vers les relations entre théorie de la norme et théorie de l'action en lien avec l'hypothèse fondatrice du CPDR, à savoir la procéduralisation des normes.
- Un axe orienté vers l'observation critique des processus pratiques considérés comme lieu d'émergence de nouvelles subjectivités et de nouveaux savoirs.

Site web : <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/juri/cpdr/philosophie.html>

3.6 Europe, centre de philosophie pratique

EUROPÉ

Centre de philosophie pratique

L'Europe a toujours été une idée, que sa réalité (politique, culturelle, géographique) ne remplit qu'imparfaitement. Cet écart entre idéalité et réalité est exemplairement mis en œuvre dans la philosophie pratique, qui s'en nourrit : car celle-ci n'existerait pas s'il n'y avait de tension critique entre la réalité de ce qui est et l'idéalité de ce qui n'est pas. C'est pourquoi le Centre Europé se veut le lieu privilégié de la réflexion critique sur la critique : comment, en vertu de quoi, sur la base de quels principes la critique peut-elle, d'une manière générale, s'exercer ? Les critères de la critique doivent-ils être universels ? Peuvent-ils être simplement anthropologiques ? Et de quelle anthropologie relèveraient-ils ? Que doivent-ils à la raison, à l'histoire, ou à la particularité ? Par quelle stratégie philosophique les établir ?

À travers ses groupes de lecture, ses ateliers, ses journées d'études, ses publications, le Centre Europé se consacre à toutes les facettes de la philosophie pratique comprise comme philosophie critique, tendue, comme l'Europe, entre la réalité et l'idéal.

Axes de recherche :

- Identité introuvable et universel démultiplié
- Universalisme critique et critique de l'universalisme
- Ethique pratique (bioéthique, philosophie des techniques, philosophie du soin)

3.7 Centre d'études et de recherches en philosophies contemporaines (CERPhiCo)

Le Centre d'Etudes et de Recherches en Philosophies Contemporaines propose une recherche avancée, à partir des corpus de la philosophie contemporaine, notamment d'expression française, sur le renouveau de la question de la subjectivité et des théories de l'action. Il entend aussi développer la signification et les enjeux de la « méthode d'immanence », en son histoire et son actualité, dans la recherche en philosophie et en sciences humaines. Les Fonds d'archives de la PFT- « Fonds Alpha » sont une ressource scientifique non exclusive et un support à l'axe de certaines recherches thématiques.

Axes de recherche :

- Philosophie des religions
- Recherches théoriques et appliquées en phénoménologie matérielle
- Théories de l'affectivité et de l'agir (éthiques réflexives et narratives)
- Philosophies de la vie et pensées de l'immanence
- Recherches sur les rapports entre philosophie, littérature et théologies

Site web : <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/isp/cerphico.html>

4 Société Philosophique de Louvain

La Société philosophique de Louvain est une Société savante dont l'ISP abrite la présidence, le bureau et le secrétariat.

Elle organise chaque année une série de conférences dont le programme est annoncé sur le site de l'Institut.

La Société est rattachée à l'ASPLF (Association des sociétés philosophiques de langue française) et à la FISP (Fédération internationale des sociétés de philosophie).

Page web : <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/isp/societe-philosophique-de-louvain.html>

5 Chaires et prix

5.1 Chaire Mercier

La Chaire Cardinal Mercier a été créée en 1951. Elle accueille chaque année un philosophe de renommée internationale. Ses leçons prennent place dans le programme du Master en philosophie.

5.2 Prix Mercier

La Fondation Cardinal Mercier décerne un prix international décerné les années paires par le HIW et les années impaires par l'ISP. Ce prix est destiné à récompenser des travaux ayant trait à la métaphysique, la philosophie «première» ou l'ontologie dans ses rapports avec le monde contemporain, les travaux exclusivement historiques ne pouvant entrer en ligne de compte.

5.3 Prix Dopp

Ce prix annuel est destiné à couronner un mémoire de master (2 ans sur 3) ou une thèse de doctorat (1 an sur 3) en philosophie de l'UCLouvain.

5.4 Chaire Francqui

Des Chaires Francqui sont attribuées, chaque année, à diverses facultés dans les différentes universités. La Fondation Francqui offre en effet aux Universités belges, la possibilité d'inviter, pour une série de conférences, soit des professeurs belges, soit des professeurs étrangers.

Page web : <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/isp/chaire-et-prix.html>

6 Historique

6.1 L'Institut supérieur de philosophie

6.1.1 École Saint-Thomas d'Aquin (1889)

Le texte fondateur est un Bref de Léon XIII du 8 novembre 1889 qui se réjouit d'apprendre que les évêques ont décidé de créer, selon sa demande, des chaires regroupées en un « Institut supérieur de philosophie » au sein de l'Université catholique de Louvain et qu'ils ont nommé Mgr Désiré Mercier président du nouvel institut.

Désiré Mercier était titulaire, depuis 1882, d'un cours de « haute philosophie selon saint Thomas ». Il enseignait de manière isolée devant des étudiants venant de toutes les facultés de l'Université et avait déjà recueilli beaucoup de succès. Mercier a cherché à former autour de lui une équipe plus étoffée et, avec l'aide du Pape Léon XIII, a réussi à obtenir la création d'un véritable institut. À sa demande, on a adjoint la dénomination École Saint-Thomas d'Aquin pour bien marquer que l'institut travaillait au renouveau du thomisme préconisé par Léon XIII. Dans l'esprit de Mercier, le néo-thomisme devait constituer une philosophie originale, en prise avec les problèmes de son temps, et notamment avec le problème des sciences de la nature et des sciences humaines.

Simon Deploige, successeur de Mercier, obtint en 1912 que le président de l'ISP siège au Conseil général de l'Université en tant que membre désigné par les évêques, ce qui lui conférait le rang de doyen de faculté. C'est lui aussi qui eut le souci d'ouvrir les cours de l'ISP aux étudiants des autres facultés en créant un programme de « baccalauréat spécial », pour servir de complément à leur diplôme principal. À partir des années 1920, des cours de philosophie ont également été créés au sein des différentes facultés et les professeurs de l'Institut furent chargés de cet enseignement.

Dès le début, la Société philosophique de Louvain, dirigée par le président de l'ISP, s'est voulue un organe de diffusion des recherches menées à l'ISP. Elle publie, dans ce but, la Revue néo-scholastique de Louvain. En 1946, ce périodique prend le titre de Revue philosophique de Louvain afin de mieux marquer l'ouverture aux problématiques de l'époque. Quatre directions principales sont progressivement assignées à l'enseignement et à la recherche : l'étude historique et critique des grands philosophes, la réflexion sur les techniques et les méthodes des sciences, le questionnement sur les rapports entre la foi chrétienne et la raison, l'interrogation sur l'interaction de la philosophie et de la vie sociale.

6.1.2 Le groupe A (philosophie) de la Faculté de philosophie et lettres

La Faculté de philosophie et lettres a eu longtemps comme destination principale de former des enseignants dans le secondaire et ses programmes relevaient du législateur. En 1890, une loi organisa la Faculté de philosophie et lettres en cinq groupes (philosophie, histoire, philologie classique, philologie romane, philologie germanique).

La candidature donnait une formation orientée vers les humanités. Cette candidature pouvait cependant ouvrir l'accès à d'autres facultés (par exemple, les étudiants en droit l'ont suivie jusqu'en 1967).

À Louvain, la licence du groupe A s'est développée dans le sillage des programmes de l'Institut. Ainsi, en pratique, c'était l'ISP qui formait les licenciés du groupe A même si, jusqu'en 1983, le diplôme était officiellement délivré par la Faculté de philosophie et lettres.

6.1.3 Les programmes

L'ISP à l'origine gère deux types de diplômes :

Un diplôme à titre scientifique

L'ISP avait un programme propre, répondant à la volonté de Mercier de construire un dialogue philosophie-sciences. Ce programme du baccalauréat comportait, outre une initiation déjà poussée à la philosophie, un certain nombre de cours scientifiques (physique, anatomie, physiologie, mathématiques, psychologie).

Ce programme était majoritairement suivi par des étudiants ecclésiastiques parmi lesquels figuraient de nombreux étrangers. Pour les étudiants ecclésiastiques, le diplôme avait également une valeur canonique (il permettait d'accéder à la licence dans les Facultés de théologie reconnues par Rome).

Un diplôme à titre légal délivré au nom de la Faculté de philosophie et lettres

Ce diplôme à titre légal permettait de donner certains cours dans le secondaire.

Ces deux types de diplôme débouchaient sur le doctorat et l'agrégation de l'enseignement supérieur. Au cours de son histoire, l'Institut a créé de nombreux docteurs et agrégés qui sont devenus professeurs de l'enseignement supérieur en Belgique et dans le monde entier.

6.1.4 La scission de la section francophone et de la section néerlandophone de l'ISP (1968)

À partir de 1933, l'organisation de la section néerlandaise de l'Institut fut poursuivie systématiquement. Un processus analogue s'est déroulé à l'époque dans toutes les facultés de l'université, donnant lieu dans la plupart des cas à deux entités distinctes, dotées d'instances dirigeantes différentes. L'ISP et la Faculté de théologie font exception à cette règle : les deux sections (francophone et néerlandophone) sont restées « unitaires » dans la personne de leur président ou de leur doyen.

À partir de 1962, la scission des deux sections de l'université est envisagée sérieusement. C'est à la fin de 1968 que le « transfert » est décidé, la Faculté de médecine devant s'installer à Woluwé et les autres facultés à Ottignies-Louvain-la-Neuve. En 1970, l'existence de deux Universités autonomes, devant s'établir en des endroits différents, est reconnue par la loi.

En décembre 1968, le Conseil acte la séparation de la section francophone (Institut supérieur de philosophie) et de la section néerlandophone (Hoger Instituut voor Wijsbegeerte). Le dernier président unitaire, Albert Dondeyne, élu en mai 1968, garde nominalement son titre jusqu'en 1971, mais, dès 1969, deux nouveaux présidents sont désignés pour diriger effectivement chacune des sections. L'Institut supérieur de philosophie quitte Louvain pour s'installer à Louvain-la-Neuve en 1978. Il occupe tout d'abord des locaux provisoires au sein de la Faculté de Droit, Collège Thomas More, chemin d'Aristote, 1. Devenu faculté, il a été transféré en 1995 dans son bâtiment actuel, Collège Mercier, place du cardinal Mercier, 14.

6.1.5 L'ISP-Faculté des sciences philosophiques (1983)

La dénomination ISP – Faculté des sciences philosophiques a été retenue, le 15 novembre 1983, lors de la transformation de l'Institut supérieur de philosophie en faculté regroupant officiellement l'enseignement de la philosophie au sein de l'Université. Son président porte désormais le titre de doyen. Cette faculté est un département unique qui regroupe tous les professeurs et assistants de philosophie jusqu'alors répartis dans les différentes facultés.

En 1983, les différences entre le diplôme à titre scientifique et le diplôme à titre légal étaient déjà réduites. La différence s'est encore amoindrie dans la suite lorsque les facultés des différentes universités ont été chargées par le Ministre de l'enseignement supérieur de s'accorder sur un programme commun de candidatures.

Les programmes et les titres des diplômes ont été modifiés dans le cadre de l'harmonisation européenne des études (Décret de 2004, dit de Bologne). Depuis septembre 2004, le cursus initie progressivement trois années de baccalauréat. Deux années de master, l'un en philosophie, l'autre en éthique, sont mises en place à partir de septembre 2007. Ces modalités sont encore d'application aujourd'hui.

6.1.6 L'ISP – Institut de recherche (2009)

À la rentrée académique 2009-2010, dans le cadre du plan de développement de l'UCL, l'Institut supérieur de philosophie, constitué en cadre de la recherche, est distingué de l'École de philosophie, commission de programme de la nouvelle Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL), qui devient l'organe de gestion de l'enseignement de la philosophie.

6.2 Quelques faits marquants

6.2.1 Philosophie et psychologie

En 1923, Albert Michotte, professeur à l'ISP, prit l'initiative de fonder une École de pédagogie et de psychologie appliquée à l'éducation, dont il devint le président. En 1944, cette École devint l'Institut de psychologie appliquée et de pédagogie. Cet Institut, rattaché à la Faculté de philosophie et lettres, est à l'origine de l'actuelle Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.

6.2.2 Commémorations

En octobre 1951, on fêta le centenaire de la naissance du fondateur de l'Institut supérieur de philosophie. À cette occasion, on créa la Chaire Cardinal Mercier. Cf. Revue philosophique de Louvain, 49, novembre 1951.

En 1989, une journée a été organisée à Louvain-la-Neuve pour fêter le centenaire de la fondation de l'Institut. Cf. Revue philosophique de Louvain, 68, mai 1990.

7 Les Présidents et docteurs Honoris Causa de l'ISP

7.1 Présidents

Les présidents de l'Institut unitaire

- Désiré Mercier (1889-1906)
- Simon Deploige (1906-1927)
- Léon Noël (1928-1948)
- Louis De Raeymaeker (1948-1966)
- Albert Dondeyne (1966-1968)

Les présidents de l'Institut après la séparation

- Georges Van Riet (1969-1977)
- Jean Ladrière (1977-1983)

Les doyens (portant également le titre de président)

- Jean Ladrière (1983-1986)
- André Berten (1986-1990)
- Claude Troisfontaines (1990-1995)
- Thierry Lucas (1995-2000)
- Gilbert Gérard (2000-2003)
- Michel Dupuis (2003-2008)
- Bernard Feltz (2008-2009)

Les présidents de l'Institut après la réforme de 2009

- Bernard Feltz (2009-2011)
- Danielle Lories (2011-2014)
- Jean-Michel Counet (2014-2017)
- Alexandre Guay (2017-2020)
- Danielle Lories (2020-2022)

7.2 Docteurs Honoris causa (DHC)

- É. Gilson (1884-1978), professeur au Collège de France et professeur à Toronto (1952)
- P. Ricoeur (1913-2005), professeur émérite à l'Université de Paris X (Nanterre) (1976)
- G. C. Anawati (1905-1994), membre de l'Institut d'Égypte, directeur de l'Institut dominicain d'Études orientales, Le Caire (1978)
- L. Gardet (1904-1986), directeur de la collection d'Études musulmanes, Paris (1978)
- G.E.M. Anscombe (1919-2001), professeur à l'Université de Cambridge (1989)
- S. Breton (1912-2005), professeur aux Instituts catholiques de Paris et de Lyon (1989)
- G. Edelman, directeur de l'Institut de neurosciences à La Jolla (Californie) (2009)
- J. Elster, professeur au Collège de France (2011)
- A. Fagot-Largeault, professeure au Collège de France (2014)
- D. Perler, professeur à l'Université Humboldt (2014)

8 Ressources documentaires liées à l'ISP

8.1 La bibliothèque de philosophie

Support à l'enseignement et à la recherche, la Bibliothèque de philosophie (BISP) met à la disposition de ses utilisateurs environ 60.000 monographies et 300 titres de périodiques vivants.

Le fonds de la bibliothèque est organisé en 6 secteurs distincts ayant chacun leur logique de classement propre :

- La philosophie antique, patristique et médiévale
- La philosophie de la Renaissance à nos jours
- Les matières spécialisées de la recherche en philosophie
- La philosophie arabe
- La phénoménologie
- Les périodiques

La BISP met à disposition des postes de consultation donnant accès à un nombre croissant de bases de données documentaires et de périodiques électroniques.

Site web : <https://uclouvain.be/fr/bibliotheques/bisp>

8.2 Le fonds d'archives de littérature, philosophie et arts

La plateforme technologique Alpha gère des fonds philosophiques ou littéraires donnés ou légués à l'UCLouvain.

- Fonds Maurice Blondel
- Fonds Michel Henry
- Fonds Jean Ladrière
- Fonds Henry Bauchau

Site web : <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/isp/alpha>